



# CASSINOMAGUS

## *LE PARC ARCHÉOLOGIQUE ET SES THERMES*

Dans le cadre de leur formation, les étudiants du BTS « Bâtiment » sont partis visiter le 2 octobre dernier le parc archéologique de Chassenon, situé au nord du département de la Charente. Accompagnés de tous les latinistes du lycée, ils ont pu y découvrir – avec un réel sentiment de surprise – les méthodes de construction utilisées il y a 2000 ans. La solidité et la fiabilité des structures conservées témoignent en effet de techniques innovantes et prometteuses pour l'époque !

### **LE PARC ARCHÉOLOGIQUE DE CASSINOMAGUS**

Le parc archéologique présente des vestiges gallo-romains remarquables, avec les thermes les mieux conservés de toute la Gaule romaine. Le site, d'une superficie de 25 hectares, dévoile des fouilles archéologiques qui s'étalent sur plus de cent ans. Si ce site est connu depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, ce n'est que depuis 1958 que Jean-Henri Moreau, en créant la *Société des Amis de Chassenon*, a engagé une grande mise au jour des différents vestiges : les thermes, un sanctuaire, des fosses, deux petits temples, un édifice de spectacle et un aqueduc. Ce sont maintenant des archéologues de Bordeaux qui continuent de fouiller.

Ce site est considéré comme une agglomération secondaire, intégrée dans une ville de 135 hectares : *Cassinomagus*. Mais pourquoi donc avoir érigé une ville en ce lieu ? Mentionnée comme relais routier sur la table de Peutinger, la plus vieille carte routière qui nous soit conservée de l'Antiquité, cette cité était située sur l'un des cinq axes routiers majeurs de la Gaule romaine, la *via Agrippa*.

## LES THERMES RESSUSCITÉS !

Construits au début du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., les thermes fonctionnent jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> siècle. Les archéologues ont retrouvé la construction entièrement enterrée ; ce qui est particulièrement appréciable. En effet, la terre a permis aux thermes de rester dans un état de conservation exceptionnel. Et c'est grâce à cela que ces thermes nous livrent un magnifique aperçu de ce que pouvait être l'architecture romaine antique.

Ces thermes sont élevés sur trois niveaux. Le premier correspond au niveau d'usage. On y trouve les salles chaudes, les salles froides, les piscines, les palestres...). Le plan symétrique, de « type impérial », permettait un double mouvement des personnes, selon les raisons de leur venue : les thermes de Chassenon étaient un lieu de sociabilité où l'on se détendait et se lavait ; mais c'était aussi un lieu particulier pour des « pèlerins-curistes » qui venaient, pour certains, chercher la guérison de leur maladie.

Le deuxième niveau, réservé au personnel de service, comprenait les chaufferies, les salles de stockage des cendres.... Quant au troisième niveau, il était constitué des égouts enterrés et des salles de soutènement de l'édifice.



*Égouts enterrés non-effondrés, encore fonctionnels*

Pour chauffer l'eau arrivant aux thermes, il fallait utiliser plusieurs fours (*praefurnia*) qui servaient à donner une température convenable à plusieurs éléments : les bassins, les pièces humides, le sauna, *etc.* D'après les archéologues, ces thermes auraient disposé de onze chaudières en bronze.



*Fours à bois au rez-de-chaussée de l'édifice*

Sur toutes les façades de la structure des thermes, on remarque des « réservations » dans les murs. Ce sont, comme les appellent les archéologues, des « trous de boulin ».



Ils servaient, à l'époque, à soutenir les poutres pour les échafaudages, au fur et à mesure de la construction.

*« Trous de boulin »*

On constate un incroyable progrès technique à cette époque. En effet, la manière dont les voûtes en mortier sont mises en œuvre et coffrées est stupéfiante. On en déduit que le système de construction était déjà très avancé il y a près de deux mille ans.



*Voûte construite avec un coffrage en bois dont on peut voir encore les empreintes*

### **L'AQUEDUC SOUFFRE !**

L'aqueduc, composé d'une branche principale et d'une branche secondaire, acheminait l'eau nécessaire au fonctionnement des thermes. Un système complexe de canalisations assurait l'alimentation en eau des chaudières et des bassins. Pour une question d'étanchéité, l'aqueduc était fait de mortier que l'on appelle « *specus* », un mélange de chaux, de sable et de tuiles concassées avec de la brique. L'ouvrage s'adaptait au relief vallonné du terrain, avec une portion enterrée et une partie aérienne de 10 mètres de haut soutenue par 44 arches. Cette dernière, toujours visible, traverse le parc archéologique d'est en ouest.

Une partie de l'aqueduc est aujourd'hui protégée par la nouvelle structure qui entre dans le projet de rénovation du parc archéologique.



Sur la photo de droite, on aperçoit clairement une tranchée qui s'est développée dans la pierre. Cela est dû au frottement des roues lors du passage des charrettes qui accédaient au parvis des thermes.

Une autre partie est légèrement visible avec des éléments enterrés. Les murs « bahuts » continuent à s'abîmer sous les arbres.



*Restes du mur des arches*

Cette sortie pédagogique, encadrée par trois enseignants (MM. Chêne, Duris, Fort), n'aurait pu se faire sans la participation du lycée et l'effort financier, substantiel, de la Région. C'est pourquoi, les étudiants de TS2 BAT s'associent aux latinistes du lycée pour remercier tout particulièrement le Conseil régional de leur avoir permis de découvrir un des plus beaux joyaux du patrimoine gallo-romain qui continue de faire les délices des archéologues et dont la région Poitou-Charentes peut s'enorgueillir à juste titre.

Alexis Moreau et ses camarades de TS2 BAT.